

**Coordonnateur de projet
en éducation au
développement durable**



DEJEPS
« Animation socio-
éducative ou
culturelle »

« Développement de
projets, territoires et
réseaux »

Contenus de formation

Conception de projet :

- Diagnostic de territoire, travail en réseau
- Formulation de projet
- Formalisation de stratégie
- Contexte juridique et technique

Animer et former :

- Concevoir une animation
- Concevoir une séquence de formation
- Animer une action
- Conduire une action de formation
- Evaluer une action, une séquence conduite

Conduite de projet :

- Gestion et accompagnement des ressources humaines
- Communication et promotion de projet
- Gestion logistique et démarche qualité
- Gestion financière
- Mise en œuvre de la sécurité

Suivi individuel et collectif des projets

Démarrage de formation le 6 octobre 2014

Informations générales :

Durée de la formation en centre : 700 h en centre

Durée de la formation en entreprise : 1267 h

Statuts : Salariés en CIF, en période de professionnalisation, en contrat de professionnalisation,...

Conditions d'inscription :

Satisfaire aux conditions d'exigence préalable d'entrée en formation

Avoir un projet professionnel en lien avec le DEJEPS

Lieux de formation :

CFPPA de Carmejane à Forcalquier
et le lieu de formation pratique

CFPPA de CARMEJANE
Site de Haute Provence
Couvent des Cordeliers
04300 FORCALQUIER

TEL : 04 92 72 92 79
Contact : Florence Passet
florence.passet@educagri.fr

Cursus individualisé



ALPES DE PROVENCE

Architecture :

| THEMES | MODULES | | DUREES | UC |
|--|-------------|--|------------|----|
| Conception de projet | MODULE 1 : | Diagnostic de territoire, travail en réseau et analyse du contexte | 3 semaines | 1 |
| | MODULE 2 : | Formulation d'un projet | 1 semaine | 1 |
| | MODULE 3 : | Formalisation de la stratégie et des besoins d'un projet. Engagement | 1 semaine | 1 |
| | MODULE 4 : | Règles juridiques et normes techniques en lien avec le champ de l'animation, l'animation à l'environnement | 1 semaine | 4 |
| Conduite de projet | MODULE 5 : | Gestion et accompagnement des ressources humaines | 2 semaines | 2 |
| | MODULE 6 : | Communication et promotion d'un projet | 2 semaines | 2 |
| | MODULE 7 : | Gestion logistique et démarche qualité | 1 semaine | 2 |
| | MODULE 8 : | Gestion financière | 2 semaines | 2 |
| | MODULE 9 : | Organisation et mise en œuvre de la sécurité dans le cadre contextualisé d'un projet | 1 semaine | 4 |
| Animation d'action Animer et former | MODULE 10 : | Concevoir une animation, une action de formation citoyenne et/ou dans le champ de l'éducation au développement durable | 2 semaines | 3 |
| | MODULE 11 : | Conduire une animation, une action de formation citoyenne et/ou dans le champ de l'éducation au développement durable | 2 semaines | 3 |
| | MODULE 12 : | Evaluer une animation, une action de formation citoyenne et/ou dans le champ de l'éducation au développement durable | 2 semaines | 3 |
| Soit au total 20 semaines en centre (700 h) | | | | |

Conditions d'accès / Exigences préalables d'entrée en formation :

- soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles,
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau III enregistré au répertoire national des certifications professionnelles,
- soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois,
- soit justifier de vingt-quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à mille six cents heures minimum.

ET avoir satisfait aux tests d'entrée du CFPPA de CARMEJANE (Écrit et entretien)

Statuts des stagiaires :

- des salariés en congés individuels de formation
- des salariés en contrats de professionnalisation
- des salariés en période de professionnalisation
- des salariés inscrits dans le cadre du plan de formation
- des salariés de collectivité (voir possibilités prise en charge)
- des individuels avec un financement personnel